

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 7 JANVIER 2021 - n°74



LE FLASH



Julie CONTOZ
Maire de Brasles

Le Conseil municipal
Le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année 2021.

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Nous voici en 2021, en ce début d'année, propice à la prise de bonnes résolutions et aux projets.

Nous n'aurons malheureusement pas l'occasion cette année de vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie de vœux de la municipalité.

Nous avons tous terriblement hâte que le cours normal de nos vies puisse reprendre dans les meilleurs délais, que cette crise sanitaire soit rapidement un mauvais souvenir, que nous puissions de nouveau retrouver ces moments de convivialité qui nous manquent tant.

Il nous faut encore patienter. Nul ne sait dire combien de temps encore. Cela ne doit pas nous empêcher de rester attentifs et solidaires, les uns envers les autres et à nous, élus municipaux, de poursuivre la mise en œuvre de nos projets.

Dans quelques jours, nous ouvrirons à nouveau la médiathèque au public. Réaménagée et désormais plus propice à accueillir des animations régulières, elle n'attend plus que votre visite ! N'hésitez pas à venir la découvrir ou la re découvrir.

Prenez soin de vous et à très bientôt.

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

La médiathèque de nouveau accessible !

Après plusieurs mois de fermeture, notre bibliothèque est à nouveau en mesure d'accueillir du public, et ce dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Zoom sur cet espace culturel, gratuit et ouvert à tous les Braslois...

Avec plus de 7 000 ouvrages répertoriés, bon nombre de lecteurs devraient être comblés !

Que vous soyez :

- parent voulant conter une histoire à vos jeunes enfants,
- fan de romans policier, d'aventure ou d'amour,



- passionné d'histoire ou de mythologie,
 - accro aux mangas ou aux BD,
 - amoureux de littérature classique,
 - mordu de sciences, de jardinage ou de bricolage,
- ...nos livres et revues périodiques ne demandent qu'à être empruntés et consultés !

Du bout d'chou aux séniors, sans oublier les adolescents, venez découvrir ou re- découvrir votre bibliothèque !

Et pour vous satisfaire encore plus, voici les projets en cours :

- création d'un catalogue en ligne vous permettant de consulter l'offre de livres disponibles et mise en place d'un « click and collect ».
- renforcement du partenariat avec la bibliothèque départementale, donnant ainsi accès à un plus large choix de livres.

Accueil les samedis de 10h à 12h, semaines impaires.

Clarisse PERTOIS,
conseillère municipale référente
bibliothèque/ludothèque



Retour en image sur...



Samedi 12 décembre, les élus et les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont mobilisés pour distribuer aux séniors braslois de plus de 70 ans les colis de fin d'année, offerts par la municipalité.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, le traditionnel repas de fin d'année n'a pu être organisé.

Ce sont en tout, plus de 160 colis qui ont été remis aux aînés du village.

Déchets : campagne d'adaptation des bacs de collecte

Du 23 janvier au 6 février, une campagne pour l'adaptation des bacs de collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables sera réalisée sur Brasles par l'entreprise **CONTENUR**, mandatée pour cette mission par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT).

Les agents vont recueillir des informations sur votre foyer (identité, nombre de personne au foyer), avant de vous remettre un ou plusieurs bacs conformes, si nécessaire. **Les enquêteurs sont facilement identifiables : lettre d'accréditation et badge, ils vous remettront aussi un guide pour favoriser la réduction de vos déchets.**

Pour tout renseignement :

Service déchets 03 23 85 34 97 ou service-dechets@carct.fr.

Couvre-feu : pensez à l'attestation dérogatoire

Depuis le 15 décembre, un couvre-feu est en application de 20h à 6h. Il demeure possible, dans certains cas précis, de se déplacer durant cette période. Une attestation dérogatoire, indiquant le motif de déplacement reste nécessaire. **Il est impératif de vous en munir, même pour sortir votre chien pour qu'il effectue ses besoins (déplacement bref dans un rayon maximal de 1 km) sous peine d'amende en cas de contrôle.**

Si vous avez besoin d'attestations et que vous ne disposez pas d'un accès à l'application #TousAntiCovid ou d'imprimante, la mairie peut vous fournir des exemplaires vierges de ce document.



Conditions hivernales : tous concernés

Nous profitons du fait que les premiers flocons de neige soient tombés sur Brasles le premier jour de la nouvelle année pour vous rappeler que **des bacs contenant du sel de déneigement sont à votre disposition en différents points de la commune. Il appartient en effet à tout propriétaire ou locataire de déneiger le trottoir bordant son domicile.** Le service technique de la commune se charge de son côté d'assurer le déneigement des principaux axes de circulation en cas de chutes de neige importantes.

1 611

C'est le nombre d'habitants recensés à Brasles au 1^{er} janvier 2021 par l'INSEE. Une très bonne nouvelle pour notre village et notre école !

#COVID-19

Sanctions encourues pour violation du couvre-feu

Première sanction

Amende forfaitaire de

135 €

majoration à 375 €

En cas de récidive dans les quinze jours

Amende forfaitaire de

200 €

majoration à 450 €

Après 3 infractions en 30 jours

Délit puni d'une amende de

3 750 €

et passible de **6 mois d'emprisonnement**



Economies d'énergies : et si vous sollicitiez l'ALEC ?

Mardi 15 décembre, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Sud de l'Aisne a proposé une nouvelle soirée appelée « balade thermique » à laquelle quatre propriétaires braslois ont participé pour identifier des pistes d'amélioration énergétique de leurs logements. **Service neutre, gratuit et indépendant de conseil en économies d'énergie, l'ALEC peut également être directement sollicitée dans le cadre d'un projet et les conseillers accueillent le public, sur rendez-vous, lors des permanences assurées tous les mercredis après-midi et le 1^{er} vendredi du mois à Château-Thierry.** Rénovation énergétique, information, conseil, accompagnement, financements possibles...ses conseillers sont à votre écoute. Pour joindre l'ALEC : par téléphone au 03 64 13 60 24 ou par mail contact@alecsudaisne.fr

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



PANNEAU POCKET / Pour être informé en continu et en temps réel sur ce qui se passe à Brasles (alerte météo, travaux, rappel des événements...), téléchargez l'application **GRATUITE Panneau Pocket sur votre smartphone ou votre tablette**. Choisissez Brasles dans la liste des communes et cliquez sur le cœur pour le mettre en jaune. Vous serez alerté par notification dès la publication de nouvelles informations !

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi de 08h30 à 12h00 - Un samedi sur deux : de 10h00 à 12h00**
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr